

Compte rendu de:

Marc Wilmet: *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Hachette & Duculot, 1997.

par Claude Muller (Université de Bordeaux-III).

*Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique*, vol. 43 (2), 1998, 237-240.

Ce gros livre de 670 pages ne laissera personne indifférent. Le plan est celui d'une grammaire, et des plus traditionnelles, puisqu'on y trouve, chapitre après chapitre, la succession des parties du discours: le mot, le nom, l'article, l'adjectif –ces derniers réduits à leur plus simple expression, suivis cependant d'un long chapitre sur le « syntagme nominal »– le pronom, le verbe, l'adverbe. Le livre se termine par un chapitre sur la phrase: un gros chapitre cependant, qui consacre des paragraphes importants à des notions telles que le « thème », la prédication, l'énonciation, l'ordre des mots.

Cette grammaire n'est cependant pas conventionnelle: son écriture, d'abord. Elle est parfois celle de l'essai, souvent polémique, métaphorique, et toujours très personnelle: quelques exemples: « deux compléments indirects hésitent au bord du Rubicon »(467); «le vieux sujet, qu'on croyait rangé des voitures »(468). La métaphore militaire est constante: si débat il y a, apparaissent des « camps » dans lesquels tel ou tel « milite ». Les grammairiens en ligne de mire en prennent pour leur grade (ici, je pastiche le style de l'auteur): « André Goose, prisonnier sur parole de Grevisse »(469); « malheureux apprentis sorciers »(ibidem). M.W. fustige les « cocasses repentirs » de l'un (483), se plaît à comptabiliser les « records » en matière de circonstanciels de l'autre (487). Le coup de patte n'épargne personne (par exemple, « l'excellent linguiste alsacien » G.Kleiber (195) soupçonné de contradiction), ou encore « Martinet et consorts » accusés de « fuite en avant » dans le traitement du partitif (146), et accablés de ce commentaire en forme d'exécution: « Cruel exemple des cercles vicieux auxquels mène un fonctionnalisme aveugle », mais l'auteur a essentiellement pour horizon le vieux Grevisse du *Bon Usage* (un exemple: « Désireux comme toujours de marier l'eau et le feu, Maurice Grevisse n'aboutit cette fois qu'à un monument de comique grammatical involontaire... »(203)) et son successeur André Goose (épinglé par exemple pour l'impressionnant catalogue de « cas particuliers » faisant exception à la règle selon laquelle le déterminant est nécessaire (102) – «digne ou peu s'en faut du mémoire de Leporello! ». Dommage qu'il n'y ait pas un « index nominum » qui permettrait de compter les coups! Cela dit, ce style tranche agréablement sur la grisaille habituelle des manuels, et sur le fond, oblige l'auteur à chercher mieux que les compromis ménageant la chèvre de la tradition et le chou des recherches récentes.

Et le contenu? On devra lire avec attention le chapitre sur le syntagme nominal, qui propose une reclassification complète des adjectifs, déterminants et autres quantifieurs (nommés « quantifiants »). La synthèse proposée découpe une catégorie « adjectif » unique en trois sous-classes, les « quantifiants, caractérisants, quantifiants-caractérisants », et fait disparaître les catégories de l'article ou du déterminant. Le chapitre 7, « le verbe », est également d'une grande richesse. Il propose une refonte complète des distinctions modales, à partir des oppositions entre « actuel/inactuel » et « personnel/impersonnel ». L'aspect et les valeurs d'emploi des « tiroirs » font l'objet d'analyses détaillées, fournies d'exemples et tout à fait intéressantes. Ce sont, me semble-t-il, les chapitres les plus riches en innovations et en analyses personnelles, mais l'ensemble du livre contient des vues nouvelles et a fait l'objet d'une attention et d'une perspicacité appuyées à la fois sur la longue expérience du chercheur, la parfaite connaissance de la littérature grammaticale, et une immense connaissance de la littérature, ou plutôt des littératures francophones de tous les niveaux et de tous les âges. On y verra Brassens côtoyer La Fontaine ou Villon, Saint John Perse tenir compagnie à Hervé Bazin contre Jacques Laurent, et Cavanna expliquer après Marot (et pas mal du tout: 334) l'accord du participe passé.

Sur le plan théorique, l'auteur ne cache pas sa filiation guillaumienne, sans se priver de compléter ici, ou de corriger là, ce qui lui semble inexact ou imprécis. Il propose en fait, sans s'y appesantir, sa lecture de Guillaume, enrichie de ses vastes connaissances de la tradition grammaticale et de la littérature linguistique plus récente. Au-delà des théories, il cherche manifestement à convaincre de la possibilité d'une synthèse grammaticale rigoureuse qui puisse se nourrir de toutes les réflexions tant anciennes que récentes, pourvu qu'elles évitent les deux écueils de l'aveuglement où conduit la rigidité d'une théorie, et de l'incohérence jésuitique d'une certaine tradition grammaticale, constant objet de son ironie.

Jusqu'où suivre l'auteur? Les lignes qui suivent seront plus subjectives, et j'invite les lecteurs à exercer comme moi leur droit au libre arbitre sur la « grammaire critique ». Pour ma part, j'aurais préféré, quitte à bousculer la tradition, une grammaire qui commence par les notions d'énoncé, énonciation ou prédication –l'auteur y a pensé, qui suggère la possibilité d'une lecture commençant par le dernier chapitre (La Phrase), précisant cependant que ce dernier « se borne à une mise en place »(8). Je reviens au début du livre: le travail d'explicitation et d'analyse des ex-déterminants est superbe. En particulier, la valeur prédicative des « quantifiants » est bien explicitée, avec la notion d'extensité. Celle-ci va jusqu'au numéral singulier, éventuellement appliqué à un pluriel (M.W. aurait pu citer cet échange du *Marius* de Pagnol: « Combien sont-ils? - Ils sont un, mais ils ont le col et la canne »(I,2)). La seule réserve que j'ai envie de faire porte sur le traitement de l'article défini, en quoi je verrais

non un adjectif, mais le dérivé d'une sorte de nom initial, un « avant nom » comme le dit C. Blanche-Benveniste (d'ailleurs citée: 278), la représentation par excellence de l'actant préexistant à la prédication, et dont le nom « commun » n'est qu'une expansion: *le boulanger* = *celui qui est boulanger*. L'analyse de M.W. exclut le rapprochement qui s'impose entre l'article et le pronom « personnel » de 3<sup>ème</sup> personne. La fin du chapitre sur le pronom (278-279) qui trahit un certain embarras (la conclusion parle d'un « constat assez maigre », 277) suggère la possibilité d'un tel rapprochement à partir d'une citation de Moignet. Certains exemples classiques d'emplois de l'article défini s'expliqueraient mieux ainsi, me semble-t-il; par exemple: *Pour la seconde fois en deux cents ans, la reine d'Angleterre a visité le Times* (137): si la base de la construction du syntagme est un objet défini, dont la caractéristique définitoire est d'être « reine d'Angleterre », il est inutile d'imaginer une « économie » à partir d'un substantif et de son déterminant: l'objet en question, déterminé par la prédication nominale, définit d'abord un « rôle » au sens de Fauconnier, et dans ce cas précis, le rôle ne va pas jusqu'à l'identification avec une personne particulière.

J'ai déjà dit que le chapitre sur le verbe est un autre point fort de l'ouvrage. Je ne suivrai cependant pas M.W. sur l'analyse de *être* comme copule aussi bien dans la voix passive que dans l'expression de l'accompli (320, 458): une des particularités du français est précisément de confondre dans la même forme des verbes que par exemple l'allemand distingue (copule: *sein*, passif: *werden*). Si la copule est bien le support par excellence de la prédication, elle ne contient pas le sémantisme de l'action en cours, que Port-Royal attachait au participe présent (*il mange* = *il est mangeant*). Par conséquent, *il est mangé* avec la copule ne peut signifier que l'accompli, comme *il est bleu*, et le présent passif devrait être sémantiquement *il est devenant mangé* -ce qui suggère un « être » marqueur d'un procès en cours en français, permettant de dire par exemple, sans contradiction: *Puisque l'agneau est mangé par le loup, il sera bientôt mangé*. Il est vrai que pour M.W. (et d'autres), *devenir* est aussi copule: c'est confondre à mon avis le simple liant prédicatif et les verbes à sémantisme propre ayant un complément attribut (si *Pierre paraît fatigué, mais ne l'est pas*, c'est peut-être parce que *paraître* conjoint deux prédications sémantiques distinctes, celle de *sembler* et celle de *être*). Autre problème –mais quel problème! celui des définitions. Celle du verbe (282) tente d'ajouter à la banale constatation que le verbe se conjugue la caractérisation de « mot d'extension médiate »: comme l'adjectif, le verbe a besoin d'un support, d'un intermédiaire, qui possède la propriété. Cela voudrait dire qu'aucun verbe n'est prédicable seul: que faire alors des atmosphériques comme *pleuvoir*?

On lira avec intérêt, dans le chapitre 9, la critique des fonctions de la tradition. M.W. propose ici aussi une refonte, qui distingue par exemple les compléments « premiers » et les compléments « seconds » (ces derniers sont définis un peu bizarrement comme « prépositionnels ou non » (480). L'analyse intrigue un peu, puisque l'auteur ne juge pas fiable la présence ou non d'une « ligature prépositionnelle ». Le critère est celui de la forme pronominal, mais que faire lorsqu'aucune pronominalisation n'est possible? Dans *il apprend à jouer du piano*, il ne me semble pas qu'on puisse dire *il l'apprend* (et évidemment pas *\*il y apprend*). Et que sont les compléments infinitifs des verbes de perception (*il le voit bouger*)? Il reste bien la question *quoi?* mais elle n'est pas toujours fiable (*il mange quoi? de quoi? -du pain*). La répartition entre objets et circonstanciels aurait pu être éclairée par les différences d'emploi des clitiques (séries *le* et *lui-leur* pour les uns, *y-en* pour les autres, même si ce critère doit être manié avec précaution. Plutôt que le malheureux « circonstanciel obligatoire » (488), M.W. aurait pu utiliser la notion qui tend à se répandre d'« adjet » (introduite par J.Feuillet et reprise par G.Lazard). Plus loin (545-547), on lira avec intérêt la discussion très complète des solutions à la fameuse relative « enchevêtrée ».

Sous-chapitre des « prédications », la négation: faut-il ici comme ailleurs, entrer directement dans l'analyse de « mots négatifs »? Les quelques réflexions en grisé (506) font regretter l'absence de développements sur la définition de cette notion. Je ne dirais pas, comme M.W., que *ne* a trois emplois distincts: négatif, comparatif, explétif (509). Cette dernière distinction –entre comparatifs et explétifs– (déjà dans la *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon) n'est pas justifiée: il y a bien des *ne* explétifs avec l'indicatif (après *rarement*) et rien n'appuie cette séparation: aucune des trois raisons avancées (512) ne résiste à l'examen: le *de* partitif négatif apparaît aussi dans des constructions explétives, il est d'ailleurs lié à la construction comparative; l'association des indéfinis négatifs est possible avec *ne* explétif; enfin, *pas* a pu et peut encore apparaître ça et là dans les constructions explétives. On ne peut pas non plus (510) mettre dans le même panier les emplois explétifs de *ne* après une conjonction d'égalité et certains emplois de coordination négative (avec *pas plus que*, où le *ne* renvoie bien à une négation de proposition (ou du « vrai » si on veut, et non d'un quantifiant sous-jacent), comme dans: *il n'est pas plus président que je ne suis évêque*). Enfin, définir d'emblée *pas* comme un auxiliaire de la négation (513) est à peu près insoutenable en français moderne: c'est le mot négatif par excellence dans la proposition, en alternance avec les indéfinis négatifs, et cela depuis que sa syntaxe s'est dissociée, au XVII<sup>ème</sup> siècle, des indéfinis négatifs par l'interdiction de cumul, codifiée par Vaugelas.

Autre « maquis »: celui de la subordination. M.W. retient de *que* la fonction de « nominalisateur » (555) en soulignant pourtant l'absence d'équivalent nominal dans certaines constructions (les mêmes qui ont conduit sa collègue guillaumienne Annie Boone à abandonner cette piste). La rubrique « sous-phrases adverbiales » est-elle vraiment plus heureuse que la traditionnelle étiquette de « complément circonstanciel de comparaison » (558)

quand elle conduit à répertorier dans les recteurs des adjectifs (*autre, tel, même*, certains comparatifs) à côté d'adverbes? Le vrai recteur ne serait-il pas plutôt un « quantifiant » sous-jacent? Des analyses récentes de divers horizons ont montré la parenté de certaines de ces constructions avec les relatives (notamment l'incomplétude obligatoire de la subordonnée).

Je ne voudrais pas que cette suite de remarques conduise à douter de l'intérêt du livre: il est toujours passionnant, et comme il est stimulant, on se prend facilement au jeu de tenter de censurer le censeur, et si possible de le prendre à son propre piège. Je pense que l'auteur l'admettra d'autant plus facilement que l'exercice auquel il se livre est périlleux. Il faut le lire non comme une grammaire, mais comme une sorte de « grammaire des grammaires » (en évitant d'associer à ce terme les souvenirs des compilations tièdes et œcuméniques des Girault-Duvivier et autres Bescherelle du siècle passé) qui réveille notre esprit critique engourdi par la tradition ou parfois par le confort (relatif) du prêt-à-porter des théories linguistiques actuelles.

#### Références

Boone, Annie, 1996: « Les complétives et la modalisation » in: C.Muller (ed): *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen: Niemeyer.

Fauconnier, Gilles, 1984: *Espaces mentaux*, Le Seuil: Paris.

Feuillet, Jack, 1980: « Les fonctions sémantiques profondes », *BSL*, 75-1: Paris.

Lazard, Gilbert, 1994: *L'actance*, PUF: Paris.